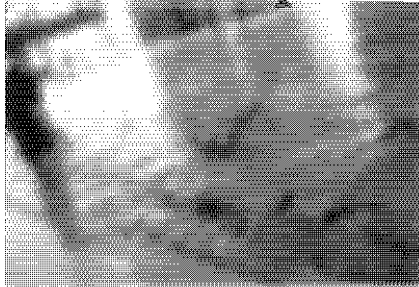


ARTHISANIS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Pas de natation, d'autres sports



Les petits Arthisanis ne vont plus à la piscine.

« B.S. »

Dès 1977, la commune d'Arthennes organisait des cours de natation, pris en charge les frais d'accès, de transport et d'encadrement par des moniteurs pour les enfants fréquemment une des quatre écoles communales primaires de l'entité.

Par implantation scolaire, les écoliers participaient chaque année à cette activité durant 15 semaines.

En 2001, la commune prend en charge les frais d'accès à la piscine et de transport pour des cours de natation destinés aux écoliers de St-Maximin.

Les écoliers se rendaient, moyennant de deux à trois heures de transport, à la piscine olympique de Serainy pour 45 minutes d'activité. Quel gaspillage de temps!

Pour que les enfants sachent nager, certains parents ont dû faire donner des cours de natation en dehors de l'école", note-on côté P.S. " L'équipe éduca-

tive a dénoncé ces conditions de cours". Survenu en 2006, la fermeture (pour travaux) de la piscine de Serainy.

Malgré divers contacts, il s'avère impossible de trouver une plage herminie accessible aux piscines de Nespré ou du collège St-Roch à Ferrétes, ainsi que des moniteurs disponibles. Depuis, les écoliers du communal ne bénéficient plus de cours de natation.

"ON RÉGRESSE!"

Aussein partenariat avec diverses associations, les écoliers ont participé à des journées sportives " *ils ont fait du sport* ", insiste la majorité tandis que l'opposition revendique: " *Les cours de natation, c'est primordial. On régresse! Nous allons proposer au conseil l'achat d'un car pour conduire les enfants à la piscine ou à d'autres activités, pour les membres du conseil des aînés* ". »

R.S.